Justificatif généré le 27/04/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/04/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000002193_2023-04-12
N° d'annonce : 7501JAL20230000002193_2023-04-12

ARTIFAKT

Société par actions simplifiée

14 rue d'Uzès, 75002 Paris

R.C.S. : Paris 803 110 410

Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques, programmation de logiciels et interfaces Web.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 avril 2023 désignant : administrateur Selarl Bcm en la personne de M^{e} Sandra Beladjine 7 rue de Caumartin 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Axyme en la personne de M^{e} Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)